



R3.12 Droit et économie des biens culturels



Composante
Institut
Universitaire
de Technologie
Dijon-Auxerre-
Nevers

Présentation

Heures d'enseignement

CM

Cours Magistral

24h

Modalités de contrôle des connaissances



Évaluation initiale / Session principale

Type d'évaluation	Nature de l'évaluation	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'évaluation	Note éliminatoire de l'évaluation	Remarques
CC (contrôle continu)	CC : Ecrit et/ou Oral					C3.3 Développer une offre culturelle en réponse à une demande (Coeff 9) C3.5 Participer au fonctionnement d'une organisation en mobilisant les ressources et compétences nécessaires (Coeff 18) R3.12 Droit et économie des biens culturels